

Rapport d'activité

Certificat d'Aptitude à la Fonction de Formateur Académique

Session 2018-19 – académie de Rouen

Franck Labrosse

Sommaire

Rapport d'activité

Introduction

Formateur académique, fruit d'une envie et d'une trajectoire professionnelle

Formateur académique : une expérience illustrant des compétences nécessaires pour le présent et l'avenir.

Formateur académique : une expérience illustrant des compétences nécessaires pour le présent et l'avenir.

Formateur académique : des compétences qui dépassent celles mobilisées dans un seul type d'expérience.

Formateur académique : le chemin à parcourir vers une plus grande professionnalisation

Conclusion

Annexes

Curriculum vitae

Diplôme du 2Ca-sh, option D

Diplôme du Master 2, mention 4, « *Besoins Educatifs Particuliers* »

Relevé de note du Master 2 , mention 4, « *Pratiques et Ingénierie de la Formation, Conception et Animation de Dispositifs d'Enseignement et Formation* »

Rapport d'évaluation administrative

Notice annuelle de notation de 2015-16

Rapports d'évaluation pédagogique

Rapport d'activité du 13 mars 2016

Rapport d'inspection du 29 novembre 2013

« La formation des formateurs est une priorité si on veut aider les enseignants à développer le travail collectif, pour mieux agir sur les difficultés ordinaires d'apprentissage des élèves »¹. C'est dans cette optique que, depuis plusieurs années, je me suis engagé dans une démarche de formation, qui me conduit à vouloir être formateur académique en complément de mon activité d'enseignant.

Professeur d'EPS depuis plus de 20 ans, désormais certifié classe exceptionnelle, j'exerce actuellement trois fonctions ; l'une en tant qu'enseignant en collège, la seconde comme formateur à l'ESPE de Rouen à temps partiel pour la formation des futurs professeurs des écoles et la troisième comme intervenant ponctuel sur des missions de formation continue. Mes diverses expériences d'enseignant et de formateur, passées et présentes m'amènent à ce projet de préparation du CAFFA, dans le but de me professionnaliser davantage.

La création de la fonction de formateur académique est récente (Décret n° 2015-885 du 20 juillet 2015) et s'inscrit dans une démarche de refondation de l'Éducation Nationale qui mise sur l'avenir. Ainsi, les formateurs académiques ont et auront comme mission, celle de former les enseignants d'aujourd'hui, mais aussi ceux de demain. Dans ce cadre, ce rapport d'activité sera l'occasion d'expliquer ce que représente pour moi la fonction de formateur académique dans une « société apprenante »² pour « former les enseignants au XXI^{ème} siècle »³

Pour cela, j'illustrerai l'idée selon laquelle la fonction de formateur académique est d'abord le fruit d'une envie et d'une trajectoire professionnelle. Je montrerai ensuite vers quoi pourraient tendre la fonction et les compétences de formateur académique au travers une expérience significative de formation que j'ai eu l'opportunité de mettre en œuvre. Comme une expérience ne peut, en elle seule, résumer toutes les compétences nécessaires pour cette fonction, j'aborderai enfin une analyse de mes acquis à d'autres moments de ma carrière au bénéfice de la certification à laquelle je postule.

Formateur académique, fruit d'une envie et d'une trajectoire professionnelle

Cette mission est, à mon avis, avant tout le fruit d'un parcours guidé par l'envie de transmettre à ses pairs. Mon cheminement professionnel semble en être l'illustration.

En effet, après avoir passé ma première décennie d'enseignement en Zone d'Éducation Prioritaire à apprendre mon métier au quotidien, en cherchant à me perfectionner, j'ai ressenti l'envie de démultiplier ma mission en faisant partager mon expérience. C'est dans ce but que je me suis engagé en 2006 dans un processus de formation. J'ai tout d'abord commencé à préparer l'agrégation interne d'EPS par le biais des formations académique, universitaire et à distance (CNED) de 2006 à 2010. Il me semblait qu'elle était un sésame nécessaire pour être formateur. Cela a abouti à l'admissibilité à l'agrégation interne d'EPS en 2009 et en 2010.

Cette dynamique de développement, de qualification et cette envie m'ont permis d'avoir l'opportunité de vivre l'expérience d'être formateur. Ainsi, je suis intervenu dans la formation académique pour le CAPEPS interne d'EPS de 2009 à 2012 et dans le cadre universitaire pour animer des travaux dirigés en psychologie, auprès d'étudiants en Licence 1 STAPS en 2011-12.

Ces expériences ont confirmé mon ambition d'être formateur, tuteur et de m'engager plus avant dans cette trajectoire. Pour cela, j'ai pris conscience de la nécessité de m'ouvrir à d'autres champs que celui de l'EPS. Cette dynamique a suscité aussi le désir de prendre davantage de responsabilités tout en continuant à me former pour gagner en professionnalité.

L'ouverture à des champs dépassant l'EPS m'a amené à réfléchir à l'enseignement en général, et tout particulièrement au socle commun de connaissances et de compétences. Cette démarche s'est concrétisée par la participation en 2013-14 à un groupe de réflexion, impulsé par mon IA-IPR, sur la participation de l'EPS au socle commun. Nous avons élaboré des propositions, validées et mises en ligne sur le site académique.

La polyvalence nécessaire au statut de formateur m'a poussé à m'orienter vers le domaine du handicap et de l'adaptation scolaire. Ainsi, j'ai validé en 2015 le Certificat Complémentaire pour les enseignements Adaptés et la Scolarisation des élèves en situation de Handicap (2Ca-sh), option D : « Enseignement aux élèves présentant des troubles importants des fonctions cognitives ». Cette dynamique d'ouverture et de formation m'ont amené à m'inscrire et à valider, avec une mention très bien, un Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF), mention 4, « Besoins Educatifs Particuliers » en 2017.

¹ Dossier de l'IFÉ, « Concevoir des formations pour aider les enseignants à faire réussir tous les élèves » – 2017

² « Vers une société apprenante, Rapport sur la recherche et développement de l'éducation tout au long de la vie », C. Becchetti-Bizot, G. Houzel et F. Taddei. - 2017.

³ Chaire UNESCO – Formation, <http://chaire-unesco-formation.ens-lyon.fr/+Formation-des-formateurs>, consulté en novembre 2018.

Mon désir de prendre encore plus de responsabilités s'est concrétisé par la prise de fonction de coordonnateur de district UNSS de 2012 à 2014, puis à la création et la prise en charge de la mission de personne-ressource locale pour l'adaptation scolaire et les élèves en situation de handicap depuis 2015 (poste et missions inscrits au projet d'établissement).

Cette dynamique de formation, de prise de responsabilité et d'ouverture bien au-delà de l'EPS, m'ont permis d'exercer cette mission de manière croissante.

Dans le champ de l'animation, dans le cadre de la formation initiale et continue, j'ai mis en place diverses formations, tant dans mon champ disciplinaire que dans des domaines transversaux :

- en 2015/2016 : trois journées en Côte d'Ivoire sur le thème « *pratiques pédagogiques en EPS au cycle de consolidation* » par le biais de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE).

- en 2015/2016 : mission de formation pour la mise en place de la réforme du collège.

- de 2016 à 2018 : animation de dispositifs transversaux, interdisciplinaires et interdegrés (« *la pédagogie du projet* », « *l'évaluation au service des apprentissages* ») dans le cadre de la formation « *parcours adapté* » auprès d'étudiants et d'enseignants néo-titulaires

- en 2017/2018 : intervention sur les thèmes de la rénovation du projet d'EPS dans certains établissements, et sur la continuité de l'EPS au cycle 3.

- depuis 2017 : formateur des futurs professeurs des écoles au sein de l'ESPE de Rouen, mis à disposition temporaire (MADT) à quart temps pour l'antenne de l'ESPE du Havre

- en 2018/2019 : animation de trois groupes sur le thème « *EPS et cycle 3* » avec, conjointement, des professeurs des écoles et des équipes d'enseignants d'EPS.

- : intervention dans le cadre du Programme Académique de Formation (thème : « *besoins spécifiques en formation musicale* »)

- : intervention pour la formation de conseillers pédagogiques EPS du 1^{er} degré

Ces expériences d'accompagnement ont fait naître chez moi le besoin de réfléchir sur ma pratique et la nécessité de développer des connaissances en lien avec cette fonction. C'est pourquoi je me suis de nouveau engagé en 2017, dans un processus de qualification en préparant un Master MEEF mention 4 « *Pratiques et Ingénierie de la Formation, Conception et Animation de Dispositifs d'Enseignement et Formation* », option « *animer, former* ». Cette dynamique s'inscrit toujours dans une volonté de me former tout au long de ma carrière, de réfléchir sur ma pratique et me professionnaliser en tant que formateur.

Parallèlement à ces formations, j'ai également accompagné des étudiants et des enseignants stagiaires. Ainsi, depuis 2013, j'ai suivi dix étudiants-stagiaires de Licence 3 à Master 2 STAPS durant des stages d'observation et/ou de prise en charge de classes. J'ai également été tuteur d'une fonctionnaire stagiaire d'EPS durant l'année 2015-16. Dans le cadre de ma fonction à l'ESPE, j'ai aussi effectué le suivi de deux étudiants et quatre professeurs des écoles stagiaires dans des écoles élémentaires et maternelles. Ces missions d'accompagnement s'inscrivent, elles aussi, dans une dynamique professionnelle de formateur.

La multiplication du nombre de missions de tutorat, d'accompagnement et de formateur montrent bien mon envie et ma trajectoire professionnelle en vue de devenir formateur académique. Si avoir cette certification est le fruit d'un parcours, alors il me semble que mon cheminement en soit une illustration.

Cependant, il ne suffit pas d'avoir une envie et une trajectoire de formateur pour prétendre à cette fonction académique. En effet, par-delà le cheminement, ce qui prime selon moi, c'est autant l'acquisition de compétences pour exercer cette mission que s'inscrire dans une perspective.

Formateur académique : une expérience illustrant des compétences nécessaires pour le présent et l'avenir.

Au travers mes multiples expériences professionnelles (formateur, tuteur et autres missions), et par le biais de ma démarche de développement tout au long de ma carrière, j'ai pu acquérir un certain nombre de connaissances et de compétences qui me semblent nécessaires pour la fonction de formateur académique. Cependant, être formateur académique, c'est s'engager dans une mission avec une perspective d'avenir.

Parmi les actions que j'ai pu mettre en œuvre, celle sur le thème « *l'évaluation au service des apprentissages* » dans le cadre du « *parcours adapté* » me semble illustrer un type de dispositif sollicitant des compétences nécessaires du formateur académique d'aujourd'hui et de demain. Cette

formation, inter-degré et inter-disciplinaire regroupait des enseignants stagiaires et des néo-titulaires autour d'un thème commun. Pour les stagiaires, elle a été l'occasion d'approfondir une problématique de terrain, de développer une culture professionnelle commune, de s'ouvrir aux différences (de niveaux d'enseignement, de disciplines enseignées), de se comprendre et de s'enrichir mutuellement. Dans la période actuelle et à venir où la notion de parcours de l'élève est centrale, ce type d'action décloisonnée me semble intéressant et prometteur. Du côté des actions, nous avons suscité la réflexion, permis l'acquisition de connaissances, permis des échanges, favorisé le croisement des regards, permis l'élaboration de productions communes et tenté de mettre en place un accompagnement sur la durée.

Cette formation a été l'occasion de mobiliser des connaissances et compétences de formateur. Avant de mettre en œuvre cette formation, il a fallu tout d'abord l'élaborer à partir d'une commande et d'un cahier des charges assez ouvert.

Pour cela, j'ai dû mobiliser des connaissances, des cadres d'analyse et avoir une vision systémique, globale et décentrée de l'Éducation Nationale, de ses acteurs internes et ses interlocuteurs externes. En effet, mon expérience durant onze années au sein de conseils d'administration dans mes divers EPLE, celle de personne-ressource ASH et de coordonnateur de district UNSS, m'ont permis d'avoir une compréhension décentrée et d'aborder la complexité du système éducatif. Cette vision, bien au-delà de mon champ disciplinaire initial, me semble importante pour un formateur. Ainsi, je me suis intéressé au champ du handicap, mais également au premier degré et à d'autres disciplines scolaires, notamment lors de la mise en place de projets et de formations interdisciplinaires, lors la formation pour la réforme du collège, ou en tant que jury en 2016 et 2017 au forum des enseignants innovants organisé par le Café Pédagogique.

Cette ouverture, dépassant ma discipline, favorise chez moi la capacité à travailler en équipe. C'est ce que j'ai pu expérimenter lors de la conception de la formation pour le parcours adapté. En effet, pour mettre en place les deux sessions auxquelles j'ai participé, j'ai collaboré et co-conçu avec diverses personnes issues de disciplines, de degrés d'enseignement et de catégories différentes (IEN, IA-IPR, formateurs). Cette capacité de savoir travailler en groupe me permet de m'ouvrir, de débattre, de partager, de proposer et de m'enrichir au service des formations que j'ai pu mener et mener.

Cette capacité, illustrée dans ce contexte, s'est déjà exprimé au travers ma mission de personne-ressource, en tant que coordonnateur EPS et de district, durant mes dix-sept années de fonction de professeur principal et lors de travail en groupe de réflexion. J'ai beaucoup apprécié travailler en co-élaboration. Ce mode de création me semble exigeant, formateur et profitable, car il permet de croiser les regards au bénéfice des stagiaires, mais également pour moi-même. Il est aussi un formidable moyen de se former au contact de pairs.

Ainsi, ce travail en équipe lors de la formation pour le parcours adapté m'a permis de m'enrichir et de progresser dans l'ingénierie pédagogique. J'ai su, certes, développer des connaissances en ingénierie pédagogique et de formation par le biais du Master CADEF. Mais la co-conception de dispositifs tels que celui du parcours adapté a été l'occasion d'élaborer réellement un dispositif à partir d'une commande. Pour cela, j'ai co-conçu la formation en déterminant les contenus visés, en concevant le scénario et le programme d'actions, en créant des supports et en en faisant le bilan. Ces compétences ont été utilisées lors d'autres dispositifs.

Par delà l'élaboration de ce dispositif sur le thème de « *l'évaluation au service des apprentissages* », j'ai également animé trois journées sur deux sessions différentes. Cette prise en charge a été l'occasion de faire preuve d'adaptabilité face à une assemblée très diversifiée, puisqu'inter-degré et interdisciplinaire. Cette capacité d'adaptation est une compétence que j'ai déjà su développer auparavant, car j'ai déjà eu des publics très variés, tant en formation initiale, qu'en formation continue, tant auprès d'étudiants que d'enseignants ou prochainement de formateurs, dans le 1^{er} degré comme dans le 2nd degré, tant en EPS que dans des formations transversales, mais aussi en France comme dans une formation à l'étranger.

Ces qualités humaines d'ouverture vont dans le sens de mobiliser une écoute et de la bienveillance envers les stagiaires. J'ai su également apprendre à gérer mes émotions et celle des formés dans des contextes porteurs, mais aussi dans des contextes avec des résistances (formation pour la réforme du collège).

Cette formation pour le parcours adapté a été également l'occasion de mettre en œuvre des dispositifs permettant la mise en activité des stagiaires et de ne pas avoir une démarche magistrale et descendante. Ainsi, je me suis appuyé sur des dispositifs pédagogiques actifs pour susciter la

parole et le débat (bâton de parole, analyse de vidéo, atelier AGSAS), pour faire comprendre (instruction au sosie, expérimentation de consignes différentes) et pour produire de manière collaborative (world café, groupe d'experts). Certains ateliers ont été une première pour moi, d'autres avaient déjà été expérimentés dans d'autres contextes au préalable.

Chaque session de cette formation s'est déroulée en co-animation, à deux, trois, voire quatre personnes, issues de disciplines, de degrés et de catégories différentes. Ainsi, j'ai co-animé avec des professeurs issus du second degré (histoire-géographie, science de la vie et de la terre), des Professeurs des Écoles Maître Formateurs et un Inspecteur de l'Éducation Nationale. J'ai eu un réel plaisir à ce genre de prise en charge, car le croisement des regards me semble important pour les stagiaires. C'est un dispositif exigeant, car nécessitant une bonne coordination, une écoute et une attention respectueuse et mutuelle. Mais ce genre de mise en œuvre me semble pertinent actuellement et à l'avenir pour décloisonner les formations au service du parcours des élèves. La co-animation est une forme d'intervention que j'ai eu souvent l'occasion d'expérimenter et est une compétence que j'ai su développer. Elle me semble importante dans les modes d'interventions potentiels du formateur actuel et avenir.

La mise en œuvre de la formation pour le parcours adapté a été aussi l'occasion de développer des compétences dans l'usage des TICE au service de la formation. En étant coordonnateur TICE EPS localement depuis onze ans, modérateur d'un site de partage dans le champ de l'EPS (25 000 membres) depuis treize ans, créateur et gestionnaire d'un site internet professionnel (38 000 visiteurs) depuis deux ans et collaborateur d'un site de production de vidéos, j'ai su développer la maîtrise de certains outils informatiques. Ainsi, j'ai pu identifier l'intérêt, les limites et valoriser l'usage dans le cadre de formations des traitements de texte, des cartes mentales, des diaporamas, des vidéos, des murs collaboratifs, de Plickers, de Prezi et diverses autres applications.

L'un des enjeux actuels et futurs de la formation me semble être de dépasser la simple intervention ponctuelle (dont l'effet à moyen et long terme me semble limité) pour permettre aux enseignants de s'engager dans un processus d'enrichissement professionnel. Il est donc nécessaire que les formateurs académiques sachent accompagner les stagiaires dans la durée. C'est ce que j'ai essayé de mettre en place lors d'une des deux sessions que j'ai conçues et animées dans le cadre du parcours adapté « *l'évaluation au service des apprentissages* ». En effet, j'ai créé un espace de travail mutualisé, sous forme d'un mur collaboratif, permettant de garder le lien avec les stagiaires, de partager et de continuer à échanger. Cette plateforme basée sur une démarche volontaire n'a, certes, pas touché tous les stagiaires. Néanmoins, quelques-uns d'entre eux sont revenus via cette plateforme afin d'échanger des ressources, des questionnements suite à cette formation. Savoir mettre en place ce genre d'outils, savoir le gérer et l'animer est une des compétences importantes pour les formateurs académiques d'aujourd'hui et de demain. D'ailleurs, je me suis inscrit cette année sur une formation pour apprendre à monter des dispositifs hybrides par le biais de m@gister. Je n'ai pas cette compétence à ce jour, mais elle s'inscrit dans mon projet personnel de formation permanente.

Si savoir accompagner un collectif a été une volonté lors des formations pour le parcours adapté, ceci a été une réalité dans d'autres dispositifs. En effet, j'ai été amené à accompagner des équipes enseignantes pour la rénovation de leur projet EPS ou lors d'interventions sur le thème « *EPS et cycle 3* » afin des les aider à élaborer une continuité de l'enseignement de l'EPS au cycle 3. Ces missions s'inscrivent donc dans l'accompagnement pour lesquels j'ai dû mettre en place des outils ou bien pour lesquels le suivi va se poursuivre en 2018-19 par un accompagnement dans la durée.

Enfin, tout projet d'accompagnement doit pouvoir donner lieu à une évaluation afin d'identifier les points forts et les voies de progrès. J'ai été le « formateur fil rouge » pour l'une des formations pour le parcours adapté. À ce titre, j'ai demandé aux stagiaires et co-animateurs de me faire un retour, afin d'élaborer un bilan de formation qui a été transmis à l'IA-IPR responsable de la coordination du dispositif. Cette démarche évaluative est nécessaire aux formateurs et mobilise chez moi la capacité à évaluer un dispositif de formation afin de progresser et faire progresser la formation au présent et pour l'avenir. Je l'ai mobilisée à chacun des dispositifs dont j'ai eu la charge, notamment lors de la formation pour la réforme du collège, où j'ai rédigé un bilan d'activité sur demande de mon IA-IPR, et qui a été versé à mon dossier. Enfin, mes compétences d'évaluation ont été reconnues, puisque j'ai été sollicité par mon IA-IPR pour participer au bilan du projet académique en 2017.

Il me semble que la formation pour le parcours adapté soit assez révélatrice de ce que peut être un dispositif actuel et d'avenir. Il nécessite des compétences de formateur que je pense avoir su

intégrer, mobiliser et développer. Néanmoins, être un formateur académique, c'est également mettre en œuvre d'autres compétences et connaissances que cette formation ne met pas avant.

Formateur académique : des compétences qui dépassent celles mobilisées dans un seul type d'expérience.

Être formateur académique, c'est savoir s'adapter à la variété des missions confiées. Pour cela, le champ de compétences de cette fonction doit dépasser ce qu'une expérience, même significative, peut révéler.

Le titulaire de cette fonction doit savoir travailler en équipe, mais également savoir élaborer et développer des partenariats internes et externes à l'Éducation Nationale. C'est ce que j'ai su réaliser au travers un certain nombre d'expériences et de projets lors de mes missions de coordonnateur disciplinaire, coordonnateur de district UNSS, de personne ressource ASH.

Tendre à être un formateur actuel, c'est être également capable de rapprocher la posture de formateur avec celle de la recherche, comme le préconise le rapport « *Vers une société apprenante*² ». Ainsi, en m'inscrivant successivement dans deux Masters différents, en plus de ma formation initiale, j'ai pu apprendre à rapprocher la démarche scientifique de ma pratique de formateur. Par conséquent, mon parcours et mes formations permanentes m'ont amené à structurer des connaissances, des cadres d'analyse et une prise de distance, m'engageant dans la démarche de passer d'un enseignant réflexif à un formateur réflexif.

Pour qu'un formateur soit pertinent au présent et à l'avenir, il me semble nécessaire qu'il se tienne au courant de l'innovation. Cette veille me semble importante, c'est pourquoi je suis membre d'une association disciplinaire (Association pour l'Enseignement de l'Éducation Physique et Sportive, AEEPS), promouvant l'innovation. Avec cette association je participe à l'organisation de conférences à la pointe de la réflexion didactique en l'EPS. Je suis également membre, depuis 2017, d'un groupe de réflexion didactique s'intéressant à l'Enseignement Par Indicateurs de Compétences (groupe EPIC). J'ai su aussi développer mes centres d'intérêt autour de l'innovation dans le champ plus global de l'éducation, puisque que j'ai également été jury en 2016 et 2017 au forum des enseignants innovants, organisé par le Café Pédagogique.

J'ai défendu l'idée qu'une formation, pour être efficace, doit être accompagnante dans la durée. Par conséquent, un formateur devrait savoir observer, faire de l'analyse de pratique et conseiller des personnes, ce que les formations pour le parcours adapté ne mettent pas en lumière. Lors de mes diverses missions de tutorat, j'ai été amené à mobiliser ces compétences afin d'aider les stagiaires à prendre du recul et les accompagner dans un processus de développement professionnel. Cette compétence est nécessaire pour exercer et mener à bien ces missions de tutorat. J'ai su également développer des connaissances et des cadres d'analyses et explicatifs spécifiques à ce domaine, lors de ma formation au Master CADEF, puisque j'ai choisi et validé l'option « accompagner et former ».

Ces connaissances et compétences, ne se sont, certes pas exprimées lors de mon expérience significative qu'est la formation pour le parcours adapté, mais concourent à la professionnalisation de la fonction de formateur ancrée dans les problématiques actuelles. Elles s'inscrivent également dans une dynamique de développement de ma professionnalité.

Conclusion

Ce rapport d'activité m'a permis de regarder le chemin parcouru, les compétences acquises avant de m'engager plus loin dans un processus de développement professionnel et dans des missions de formateur académique.

La rédaction de ce rapport m'a amené à prendre de la distance par rapport à mon évolution professionnelle. Les efforts de clarification et de structuration alimentent ma recherche pour tendre vers un profil de formateur réflexif.

En m'inscrivant dans cette démarche, j'espère poursuivre le chemin engagé depuis plusieurs années afin de contribuer à former et accompagner des étudiants, des enseignants, mais également des formateurs au travers une vision décloisonnant le strict cadre disciplinaire ou de niveau d'enseignement. Mon souhait est de participer à une formation qui soit accompagnante à long terme, afin de concourir à des changements réels, profonds, s'inscrivant dans la durée, pour permettre le développement professionnel des personnes, pour le bénéfice de tous élèves.

Annexes

- Curriculum vitae
- Diplôme du 2Ca-sh, option D
- Diplôme du Master 2, mention 4, « *Besoins Educatifs Particuliers* »
- Relevé de note du Master 2 , mention 4, « *Pratiques et Ingénieries de la Formation, Conception et Animation de Dispositifs d'Enseignement et Formation* »

Rapport d'évaluation administrative

- Notice annuelle de notation de 2015-16

Rapports d'évaluation pédagogique

- Rapport d'activité du 13 mars 2016
- Rapport d'inspection du 29 novembre 2013